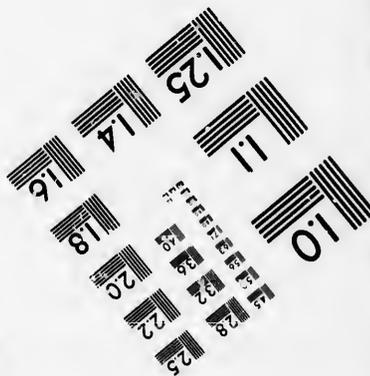
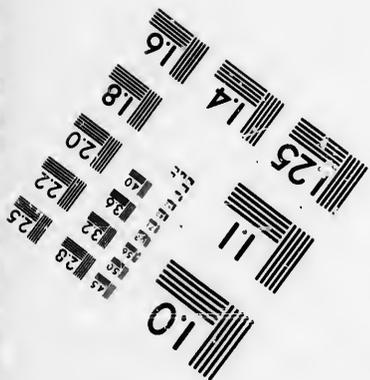
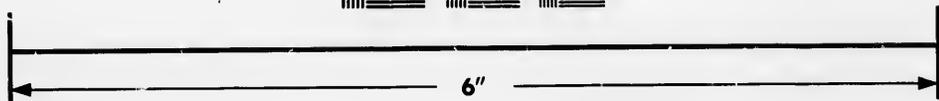
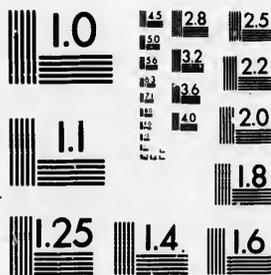


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

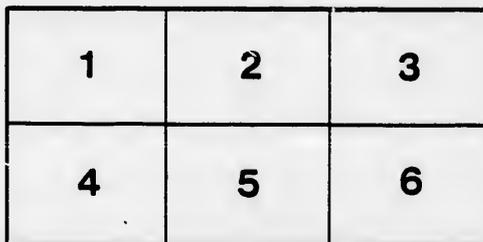
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

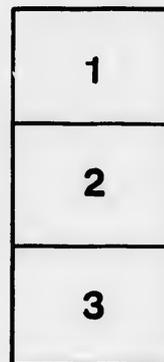
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MANDEMENT DE JUBILÉ.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les fidèles de notre Diocèse, SALUT ET BENEDICTION EN N. S. J. C.

Nous avons reçu, N. T. C. F., deux Lettres de N. S. P. le Pape ; l'une qui nous annonce un nouveau Jubilé, et l'autre qui nous prescrit ce qu'il nous faut faire pour participer à ses grâces. La première est comme une trompette sacrée qui publie à l'univers catholique une des plus grandes solennités de la terre ; et la seconde est comme une clef précieuse qui lui ouvre les inépuisables trésors du ciel.

Ces Lettres, évidemment écrites sur la Chaire Apostolique, portent le sceau de leur inviolable authenticité. Nous y avons sans peine reconnu la voix pastorale du Chef Suprême de l'Episcopat ; et notre cœur, en les lisant, s'est cru sur le sein paternel qui porte et réchauffe le monde entier. Ça été pour nous un de ces moments délicieux, qui font oublier les peines de la vie, et relèvent le courage abattu sous le poids de la charge pastorale.

Aussi les avons-nous baisées avec respect, lues et relues, ces Lettres Vénétables, et toujours avec des émotions plus tendres, des impressions plus vives, des jouissances plus douces. Qu'il y a en effet de bonheur pour un Pasteur, désolé de voir périr tout autour de lui ses chères brebis, d'entendre la voix du Vicaire de J. C. proclamer la joyeuse nouvelle d'un Jubilé, temps toujours si riche en grâces ! Que de pauvres pécheurs, sourds à notre parole, vont entendre celle du premier des Pasteurs, et se réveilleront de leur funeste léthargie ! Que d'âmes égarées vont découvrir les aimables sentiers de la vérité ! Que de justes vont se ranimer dans les saintes pratiques de la piété ! Que de ferventes communautés vont multiplier leurs bonnes œuvres ! Et nous, Pasteurs, quel nouveau feu va s'allumer dans nos cœurs, à la vue de la riche moisson que nous allons récolter !

Vous partagerez, N. T. C. F., nos sentiments, quand vous aurez entendu la lecture d'une de ces Lettres, que Nous vous envoyons en langue vulgaire. Car votre foi bien connue Nous fait croire que vous la recevrez, avec le même respect que les premiers chrétiens recevaient les Epîtres de St. Pierre. Et en effet PIE IX., notre glorieux Pontife, est à nos yeux tout autant que le Prince des Apôtres. Il est son légitime successeur, et a par conséquent tous les pouvoirs que N. S. J. C. avait laissés à St. Pierre. Aujourd'hui il fait usage de son immense puissance ; et c'est à l'ordinaire pour le salut des na-

tions qui lui ont été données en héritage. Car pendant que sa voix majestueuse raisonne d'un bout du monde à l'autre, pour annoncer à la terre la miséricorde du ciel, sa main sacrée, tenant une des deux divines clefs qui lui sont confiées, ouvre, avec confiance, les célestes trésors de l'Église, figurés par ce fleuve rapide que St. Jean vit couler devant le trône de l'*Ancien des Jours*. Elevez dévotement vos cœurs vers Dieu, pour demander l'intelligence ; et écoutez respectueusement cette Lettre, comme assurément vous écouteriez N. S. P. le Pape, si aujourd'hui il montait lui-même en cette chaire.

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE

ORDONNANT DES PRIÈRES ET ANNONÇANT UN NOUVEAU JUBILÉ.

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique,

Notre cœur s'est réjoui dans le Seigneur, Vénérables Frères, et Nous avons rendu de très-humbles et très-grandes actions de grâces au Père très-clément et très-miséricordieux, au Dieu de toute consolation, dès que vos nombreux témoignages sont venus Nous apprendre, au milieu des incessantes et douloureuses sollicitudes dont Nous accable le malheur des temps, les fruits très-précieux et très-abondants de salut, que, par l'inspiration de la grâce divine, les peuples soumis à vos soins avaient recueillis de la faveur du Jubilé que Nous leur avons accordé. Vous Nous avez fait connaître, en effet, qu'à cette occasion, les fidèles de vos Diocèses s'étaient empressés à l'envi d'accourir en grand nombre dans les églises avec un esprit humilié et un cœur contrit, pour y entendre la parole de Dieu, se purifier des souillures de leur âme dans le sacrement de la réconciliation, approcher de la sainte Table, et adresser, selon Nos intentions, au Dieu très-bon et très-grand, de ferventes prières. Il en est résulté qu'un grand nombre, par le secours de la grâce divine, sortant de la fange du vice et des ténèbres de l'erreur, où ils languissaient misérablement, sont entrés dans les voies de la vertu et de la vérité, et ont commencé à travailler à leur salut. Nous en avons été grandement consolé et réjoui, Nous qui sommes toujours si gravement inquiet et préoccupé du salut de tous les hommes confiés à nos soins par la divine Providence, et ne désirons rien avec tant d'ardeur, ne demandons rien autre chose dans les vœux et les prières qui jour et nuit montent de Notre cœur humilié vers Dieu, sinon que tous les peuples, toutes les nations et toutes les familles marchent dans les sentiers de la foi, connaissent le Seigneur et l'aiment chaque jour davantage, observent fidèlement sa sainte loi, et suivent avec constance le chemin qui conduit à la vie.

Mais si, d'une part, Vénérables Frères, nous devons éprouver une grande joie en apprenant que les fidèles de vos Diocèses ont recueilli abondamment les fruits spirituels de la grâce du Jubilé ; de l'autre, ce n'est pas pour Nous un médiocre sujet de douleur de voir quel triste et lamentable aspect présentent notre sainte religion, et la société civile dans ces temps malheureux. Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables Frères, les perfides artifices, les mons-

tréueuses doctrines, les conspirations de toute espèce que les ennemis de Dieu et du genre humain mettent en œuvre pour pervertir tous les esprits, corrompre les mœurs, faire disparaître, s'il était possible, la Religion de la face de la terre, briser tous les liens de la société civile et la détruire jusqu'en ses fondements. De là les ténèbres déplorables qui aveuglent tant d'esprits, la guerre acharnée faite à toute la Religion catholique et à cette Chaire apostolique, la haine la plus implacable poursuivant la vertu et l'honnêteté; de là les vices les plus honteux usurpant le nom de la vertu; la licence effrénée de tout penser, de tout faire et de tout oser; l'impatience absolue de tout commandement, de toute puissance, de toute autorité; la dérision et le mépris déversés sur les choses les plus sacrées, sur les plus saintes lois, sur les plus excellentes institutions: de là surtout la déplorable corruption d'une jeunesse imprévoyante, le débordement empoisonné des mauvais livres, des libelles, des brochures, des journaux répandus avec profusion et propageant partout la science du mal; de là le venin de l'indifférentisme et de l'incrédulité; les mouvements séditieux, les conspirations sacrilèges, la moquerie et l'outrage de toutes les lois humaines et divines. Vous n'ignorez pas non plus, Vénérables Frères, quelle anxiété, quelle incertitude, quelle pénible hésitation, quelle terreur préoccupent et agitent tous les esprits, particulièrement les esprits des gens de bien, qui eroient avec raison que les intérêts privés et publics ont à craindre tous les maux lorsque les hommes, s'écartant misérablement des règles de la vérité, de la justice et de la religion, pour se livrer aux entraînements détestables de passions effrénées, méditent tous les forfaits.

Au milieu de tant de dangers, qui ne voit que toutes nos espérances doivent se reporter uniquement en Dieu, notre salut; que vers lui doivent s'élever continuellement nos ferventes prières, pour que sa bonté propre répande sur tous les peuples les richesses de sa miséricorde, qu'il éclaire tous les esprits des lumières célestes de sa grâce, qu'il ramène dans la voie de la justice ceux qui s'égarent, qu'il daigne tourner vers lui les volontés rebelles de ses ennemis, insinuer dans tous les cœurs l'amour et la crainte de son saint nom, et leur inspirer de penser toujours et de faire tout ce qui est droit, tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint. Et puisque Dieu est plein de suavité, de douceur et de miséricorde, puisqu'il est riche envers tous ceux qui l'invoquent, puisqu'il regarde la prière des humbles et aime surtout à manifester sa puissance par la éléance et le pardon, approchons, Vénérables Frères, avec confiance du trône de grâce, pour obtenir miséricorde et trouver secours dans le temps opportun.

Car celui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et on ouvre à celui qui frappe (Matt., 7-8.) Rendons d'abord d'immortelles actions de grâces au Dieu de bonté. Que, dans la joie, nos lèvres louent son saint nom, puisque eu de nombreuses contrées de l'univers catholique il daigne opérer les merveilles de sa miséricorde.

Venons donc tous unanimement, animés par la sincérité de la même foi, par la fermeté de la même espérance, par l'ardeur de la même charité; ne cessons un seul moment de prier et de supplier Dieu humblement et avec instance, pour qu'il arrache sa sainte Eglise à toutes les calamités, que chaque jour il l'agrandisse, la dilate et l'exalte parmi tous les peuples, dans toutes les contrées de la terre; qu'ainsi elle purifie le monde de toutes les erreurs, conduise avec une tendre bonté tous les hommes à la connaissances de la

vérité et dans la voie du salut ; afin que Dieu, devenu propice, détourne les fléaux de sa colère que nos péchés ont méritée, qu'il commande à la mer et aux vents, crée la tranquillité, donne à tous cette paix tant désirée, sauve son peuple, et, bénissant son héritage, le dirige et le conduise vers la céleste patrie.

Et afin que Dieu, plus accessible, prête l'oreille à nos prières et exauce nos vœux, élevons nos regards et nos mains vers sa très sainte mère, Marie, Vierge immaculée ; nous ne pourrions trouver de protection plus puissante ni plus assurée auprès de Dieu : elle est pour nous la plus tendre des mères, notre plus ferme confiance, et même tout le motif de nos espérances, puisqu'elle ne demande rien qu'elle ne l'obtienne et que sa prière ne saurait être repoussée.—Implorons aussi les suffrages d'abord du Prince des apôtres, à qui Jésus-Christ lui-même a donné les clés du royaume des cieux, qu'il a établi comme la pierre fondamentale de son Eglise, sans que les portes de l'enfer puissent jamais prévaloir contre elle. Prions ensuite Paul, le compagnon de son apostolat ; prions le patron de chaque cité, de chaque pays et tous les bienheureux, pour que le Seigneur très-miséricordieux répande sur nous, avec abondance et largesse, les dons de sa bonté.

Aussi, Vénérables Frères, tandis que Nous ordonnons ici des prières publiques dans Notre ville sainte, Nous vous invitons, par ces Lettres, à vous unir à Nous dans une communauté de vœux, vous et les peuples commis à vos soins ; Nous excitons de tout notre zèle votre fervente religion et votre piété, pour qu'en vos diocèses vous ayez soin de prescrire aussi des prières publiques, destinées à implorer la divine clémence.

Et pour que les fidèles apportent plus d'ardeur et d'instance dans ces prières que vous ordonnerez, Nous avons résolu d'ouvrir de nouveau les trésors célestes de l'Eglise, sous la forme d'un Jubilé, comme il vous sera clairement indiqué par d'autres lettres qui sont jointes à celles-ci.

Nous concevons dans Votre cœur cette ferme espérance, Vénérables Frères, que ce sont les anges de paix qui, tenant en main les coupes et l'encensoir d'or, offrent sur l'autel d'or Nos humbles prières et celles de toute l'Eglise, pour que le Seigneur lui-même, les recevant avec un regard de bonté et exauçant Nos vœux, les vôtres et ceux de tous les fidèles, veuille dissiper les ténèbres de toutes les erreurs, chasser la tempête menaçante de tant de maux, tendre une main secourable à la société chrétienne et à la société civile, et faire que tous les hommes aient la même foi dans leurs esprits, la même piété dans leurs œuvres, le même amour pour la religion, pour la vertu, pour la vérité et pour la justice, le même zèle pour la paix, le même attachement aux liens de la charité ; et qu'ainsi dans toute l'étendue de l'univers, le règne de son Fils unique, Notre Seigneur Jésus-Christ, soit chaque jour de plus en plus augmenté, affermi, exalté.

Enfin, comme un gage anticipé de tous les dons célestes, et comme témoignage de Notre ardente charité pour vous, recevez la bénédiction apostolique, que, du fond de Notre cœur, Nous vous donnons avec amour à vous, Vénérables Frères, à tout le clergé, et à tous les fidèles confiés à votre vigilance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21^e jour de novembre, l'an 1851, de Notre pontificat le sixième.

PIUS PP. IX.

Vous venez, N. T. C. F., d'entendre une Lettre bien touchante. Brebis fidèles, vous reconnaissez sans doute votre Pasteur, au seul son de sa voix pastorale. *Cognoscunt me mea.* Enfants affectionnés, vous reconnaissez votre Père à son accent paternel. Il vous a raconté ses joies, quand il apprend que ses enfants marchent dans les voies de la justice; ses douleurs, quand il sait que quelques uns s'égarer dans les chemins de l'erreur; ses craintes, quand il sent que la Barque de Pierre, dont il tient le gouvernail, est violemment agitée des furieuses tempêtes que soulèvent les vents des mauvaises doctrines. Vous l'avez entendu faire appel aux prières de toute l'Eglise, pour pouvoir, moyennant ce secours, dissiper les noirs complots que trament, dans leurs affreux souterrains, les sociétés secrètes qui ont juré sa perte. Ah! c'est qu'il comprend intimement que la prière empêchera toujours les portes de l'enfer de prévaloir contre elle.

Sentant vivement le besoin que nous avons tous du Jubilé qui nous est annoncé par le Souverain Pontife, et désirant ardemment qu'il produise partout des fruits abondants de salut, Nous allons, N. T. C. F., recueillir ici les saintes inspirations dont sont imprégnées ses deux Lettres Apostoliques. De la fidélité à suivre ses paternelles directions dépend tout le succès du Jubilé. C'est une des grandes grâces que Dieu accorde de temps en temps à son Eglise. Aussi, y a-t-il nécessité de s'y préparer soigneusement. Car si un exercice journalier est manqué, quand il n'a pas été bien préparé, croyez, N. T. C. F., que vous n'aurez rien à attendre du Jubilé, si l'on ne s'y prépare avec soin et longtemps d'avance. *Parate viam Domini.*

C'est dans cette intime conviction que Nous avons cru devoir en différer le temps jusqu'à la fin de cette année, après avoir obtenu du Saint Siège qu'il durât trois mois au lieu d'un seul. C'est aussi dans cette vue que depuis long-temps Nous prions et faisons prier pour que ce Mandement renferme strictement toutes les dispositions des Lettres Apostoliques qui nous doivent diriger dans l'accomplissement des saints devoirs du Jubilé. Oh! N. T. C. F., que notre cœur est pressé du violent désir que vous ayez la vie, et que vous l'ayez avec plus d'abondance que jamais dans ces jours de salut. Vous allez aussi prier pour que Dieu nous accorde à tous la grâce de bien faire tout ce qu'attend de notre piété filiale notre Père commun.

A CES CAUSES, le saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de NN. VV. Frères les Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons réglé, ordonné, statué; réglons, ordonnons, statuons ce qui suit:

1. Le Jubilé, pour tout notre Diocèse, commencera le trois Octobre prochain, dimanche de la solennité du Saint Rosaire, par le chant du *Veni Creator*, avant la grand'messe; et se terminera, le premier Janvier suivant, par le *Te Deum* que l'on chantera après la messe solennelle du jour. On en annoncera l'ouverture, la veille, par le son de toutes les cloches, pendant un quart d'heure avant l'*Angelus* du soir. On en fera autant le jour de la Circoncision au soir, pour la clôture.

2. On prendra, sur ces trois mois, une ou plusieurs semaines pour les exercices jubilaires de chaque paroisse. On observera ce qui vient d'être dit, pour en faire l'ouverture et la clôture par rapport au son des cloches, qui s'unit si bien à la piété des cœurs; et au chant des deux hymnes sacrées, dont l'une appelle si amoureusement l'Esprit-Saint sur les enfants de l'E-

glise; et l'autre porte si joyeusement au ciel l'expression naïve de leur reconnaissance.

3. Pour que tout le Diocèse soit en de continuelles préparations à cette grande fête jubilaire, on donnera tous les dimanches et fêtes d'obligation, aussitôt après la grand'messe, la bénédiction du St. Sacrement, en se conformant à la feuille ci-jointe. Ceci s'observera depuis le dimanche ou fête que se lira le présent Mandement, jusqu'au Jour de l'An inclusivement. Le *Te Deum*, en ce dernier jour, terminera ces longues prières. Nous les ferons ainsi, pour mieux entrer dans les pieuses intentions de N. S. P. le Pape, qui nous recommande si instamment d'implorer sur toute l'Eglise le secours de la B. Vierge, des saints Anges, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de tous les saints et surtout des saints patrons de nos églises. A ce sujet, Nous vous devons, N. T. C. F., une observation.

Notre intention principale, en faisant le Jubilé, sera d'obtenir de Dieu que le privilège de l'*Immaculée Conception de Marie* soit bientôt solennellement proclamé par toute la terre, comme dogme de foi catholique, pour la gloire de cette divine Vierge et le salut des nations. Car, dans notre humble opinion, la définition de cette consolante vérité, comme article de foi, sera pour notre siècle, enveloppé de tant de noirs brouillards, comme l'arc-en-ciel du soir qui annonce un beau jour. L'auguste Marie est notre Judith. Disons-lui donc avec transport, dans ce saint temps où chacun va remporter une éclatante victoire sur sa passion dominante, sous l'étendard de celle qui est terrible comme une armée rangée en bataille: *Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de votre peuple, parce que vous avez combattu vaillamment, et que votre cœur s'est montré fort et généreux: c'est que vous avez aimé la chasteté..... Pour cela, vous serez bénie éternellement.* (Judith, 15. 11.) Quel bonheur pour notre Diocèse, s'il contribuait de quelque chose à l'honneur que la sainte Eglise doit tôt ou tard décerner à la glorieuse Mère de Dieu, en ceignant son front majestueux d'une nouvelle couronne, le dogme de son *Immaculée Conception*. Les justes soupirent et les nations catholiques sont dans l'attente de ce grand et heureux événement qui doit renouveler la face du monde.

Car qui doute qu'au ciel les bontés de la puissante Mère de Dieu ne soient en proportion des honneurs qu'on lui rend sur la terre? Et quel honneur ne sera-ce pas pour elle, si la vérité de son *Immaculée Conception*, après avoir traversé dix-huit siècles sans avoir pour ainsi dire d'autre appui que le sens intime du monde catholique, sans être en quelque sorte déposée ailleurs que dans les cœurs des pieux enfants de l'Eglise, se fait jour à travers les doctrines impures de notre siècle, et se fait proclamer aux bruyants applaudissements de tous les peuples de la catholicité. Il y a ici, pour la sainte Eglise, un besoin à satisfaire. Ce n'est assurément pas de condamner des erreurs damnables qui n'existent pas; mais bien de se rendre aux vœux de ses enfants qui veulent croire de foi que Marie, leur Mère, a été conçue sans la tache du péché originel. Et voilà, N. T. C. F., le triomphe qu'il faut faire remporter, à tout prix, à la bonne et tendre Mère de ce Diocèse qui, en effet, est couvert de monuments qui attestent hautement qu'il lui appartient, et qu'il est l'objet de la prédilection de son très-saint et immaculé Cœur. Croyez qu'il y a encore pour nous, dans ce cœur plein de grâces, de nouvelles bénédictions, si nous nous montrons de zélés propagateurs du glorieux privilège

dont elle est si jalouse. Quel en sera le fruit ! Oh ! ce sera la pureté des mœurs qui dissipera toute immoralité. Et, ne l'oubliez pas, N. T. C. F., la principale grâce, le plus précieux fruit de ce Jubilé, c'est de bannir le détestable vice de l'impureté, pour faire régner, sur ses débris, l'angélique vertu de pureté.

Mais c'est à vous surtout, vierges chrétiennes, à redoubler de ferveur aux approches du saint temps du Jubilé, pour hâter cette décision tant désirée que votre Reine a été conçue sans aucune tache de péché. Elle a, cette Vierge des vierges, relevé la gloire de votre sexe, en arborant au sein de l'Eglise le céleste étendard de la virginité. Elle le fait flotter au ciel, en conduisant au Roi des Rois le brillant cœur des vierges : *Adducentur Regi Virgines post eam*. Le zèle pour la gloire de votre Mère vous fait donc un devoir de mener une vie encore plus pure et de faire des sacrifices encore plus grands. C'est pour vous en faciliter les moyens que Nous vous permettons de faire, dans vos oratoires si dévots les exercices que Nous prescrivons ici pour les églises publiques. Nous vous chargeons en même temps de vous faire victimes pour le salut des pécheurs. Colombes sacrées, faites entendre au cœur de Marie vos soupirs et gémissements. Des milliers d'âmes périssent chaque jour sur la mer orageuse du monde ; vous ne sauriez être insensibles à un si grand malheur.

Pardonnez-nous, N. T. C. F., cette longue digression ; car elle nous est inspirée par une des suggestions du St. Père ; et d'ailleurs elle ne saurait être étrangère à notre sujet. A toutes ces prières préparatoires, chacun ajoutera le changement de vie, qui est le but essentiel du Jubilé. On s'abstiendra des jeux du cirque et autres qui sont si dangereux et si contraires à la piété.

4. On fera, pendant le Jubilé, des instructions salutaires pour porter le peuple à faire de dignes fruits de pénitence et à réparer tous les torts et dommages faits au prochain. Car point de pardon, quand il n'y a pas de réparation. *Non remittitur peccatum, nisi restitatur ablatum.* (St. Augustin.) Nous permettons de donner chaque jour le salut et bénédiction du St. Sacrement, et de faire, si le temps le permet, quelques processions, en faisant les stations en commun.

5. Pour gagner l'Indulgence du Jubilé on doit : premièrement, se confesser avec douleur, recevoir l'absolution sacramentelle, et communier avec piété ; secondement, visiter trois églises désignées comme lieux de stations, ou une des trois, trois fois, et y prier à l'intention du Souverain Pontife ; troisièmement, jeûner une fois ; quatrièmement, donner une aumône aux pauvres ; cinquièmement, faire une offrande à la Propagation de la Foi. Toutes ces œuvres doivent se faire dans le cours d'Octobre, Novembre et Décembre, désignés plus haut comme mois de Jubilé. Il convient toutefois qu'elles se fassent dans le temps choisi pour la célébration du Jubilé dans sa Paroisse. L'Indulgence est applicable aux défunts.

6. Nous désignons, comme lieux de stations dans Notre Ville Episcopale, notre Cathédrale, l'Eglise de Notre-Dame et celle de St. Patrice. Ailleurs, on visitera trois fois l'Eglise de sa Paroisse ou de sa Mission.

7. Nous communiquons aux confesseurs tous les pouvoirs et privilèges, exprimés dans la seconde Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, pour le temps du Jubilé. Ils en recevront une copie ci-jointe.

SERA le présent Mandement lu au prône de Notre Eglise Cathédrale, à celui de toutes les Eglises paroissiales, et en chapitre, dans toutes les communautés, le jour de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, ou le premier dimanche après sa réception, dans le cas où il ne serait pas reçu assez à temps pour être lu en ce jour de fête.

DONNÉ à Montréal, le vingt-huit Mai, mil huit cent cinquante-deux, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

L. † S.

✠ IG., EV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ, CHAN. SECRÉTAIRE.

